



Bulletin Officiel

N°7327 Vendredi 21 mars 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

EURO-CYCLES 2

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS DES PARTS D'UN COMPARTIMENT DES DEUX FONDS D'INVESTISSEMENTS SPECIALISES POUR UNE DEUXIEME PERIODE DE SOUSCRIPTION :

GO LIVE LOCAL FUND 3

GO LIVE INTERNATIONAL FUND 4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 5

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 26/02/2025)

ANNEXE II

COMMUNIQUE DE PRESSE

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – ASTREE : APPEL A CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- BH LEASING

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Zone Industrielle Kalaa Kébira 4060 Sousse.

La Société **EURO-CYCLES** informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le mercredi 19 Mars 2025, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2024 et a arrêté les états financiers de l'année 2024 qui font ressortir :

- Un chiffre d'affaires de 119 631 190 DT contre 109 209 273 DT en 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 9.54%.
- Un résultat net (Bénéfice) de 9 617 451 DT, contre un résultat net de 5 354 450 DT à la clôture de l'exercice 2023 soit une augmentation de 79.61%.

Le conseil d'administration a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 0.600 DT (Six cents Millimes) par action, et de convoquer les actionnaires de la Société à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le mercredi 18 juin 2025 à 10 heures au siège social de la société située à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

Démarrage des souscriptions des parts d'un Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé pour une deuxième période de souscription :

GO LIVE LOCAL FUND

Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé
Régis par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83
du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents

La société de gestion GO BIG PARTNERS porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Compartiment de son Fonds d'Investissement Spécialisé, dénommé « GO LIVE LOCAL FUND » pour la deuxième période de souscription commence le **vendredi 21 mars 2025** et se clôturera le **samedi 20 septembre 2025**.

Le Compartiment « GO LIVE LOCAL FUND » présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination :	GO LIVE LOCAL FUND
Références de l'agrément :	N° 33-2024 du 11 juin 2024
Références du Visa sur le prospectus :	N° 24-1132 du 02 juillet 2024
Siège social :	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île de Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
Forme juridique :	Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents
Montant du compartiment :	12 000 000 Dinars réparti en 12 000 parts d'une valeur nominale de 1 000 Dinars chacune
Devise :	Dinar Tunisien
Durée :	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
Promoteurs :	GO BIG PARTNERS et la BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS (BTE)
Gestionnaire :	GO BIG PARTNERS
Dépositaire :	BTE
Distributeur :	GO BIG PARTNERS
Modalités de souscription :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La 2^{ème} période de souscription sera fermée dès que les souscriptions totales atteindront un montant nominal de 8 000 000 DT correspondant à 8 000 parts ou, de toutes façons, au bout de cette période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint ➤ La valeur nominale par part émise est de 1 000 DT ➤ La commission d'émission par part émise est de 10,99% uniquement si le souscripteur n'est pas un ancien porteur de parts ➤ Le montant minimal par souscription est de 100 000 DT

Les demandes de souscription seront reçues au siège de société de gestion GO BIG PARTNERS sise à l'Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île de Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis.

Pour plus d'informations sur le Compartiment « GO LIVE LOCAL FUND », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 02 juillet 2024, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIÉTÉS

Démarrage des souscriptions des parts d'un Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé pour une deuxième période de souscription :

GO LIVE INTERNATIONAL FUND

Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé
Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83
du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents

La société de gestion GO BIG PARTNERS porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Compartiment de son Fonds d'Investissement Spécialisé, dénommé « GO LIVE INTERNATIONAL FUND » pour la deuxième période de souscription commence le **vendredi 21 mars 2025** et se clôturera le **samedi 20 septembre 2025**.

Le Compartiment « GO LIVE INTERNATIONAL FUND » présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination :	GO LIVE INTERNATIONAL FUND
Références de l'agrément :	N° 34-2024 du 11 juin 2024
Références du Visa sur le prospectus :	N° 24-1132 du 02 juillet 2024
Siège social :	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île de Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
Forme juridique :	Compartiment d'un Fonds d'Investissement Spécialisé
Textes applicables :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents
Montant du compartiment :	La contrevaletur en Euro de 15 000 000 Dinars réparti en 15 000 parts d'une valeur nominale égale à la contrevaletur en Euro de 1 000 Dinars chacune
Devise :	Euro
Durée :	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
Promoteurs :	GO BIG PARTNERS et la BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS (BTE)
Gestionnaire :	GO BIG PARTNERS
Dépositaire :	BTE
Distributeur :	GO BIG PARTNERS
Modalités de souscription :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La 2^{ème} période de souscription sera fermée dès que les souscriptions totales atteindront un montant nominal égal à la contrevaletur en Euro de 15 000 000 Dinars correspondant à 15 000 parts ou, de toutes façons, au bout de cette période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint ➤ La valeur nominale par part émise est égale à la contrevaletur en Euro de 1 000 DT ➤ La commission d'émission par part émise est de 10,99% uniquement si le souscripteur n'est pas un ancien porteur de parts ➤ Le montant minimal par souscription est égal à la contrevaletur en Euro de 340 000 DT

Les demandes de souscription seront reçues au siège de société de gestion GO BIG PARTNERS sise à l'Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île de Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis.

Pour plus d'informations sur le Compartiment « GO LIVE INTERNATIONAL FUND », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 02 juillet 2024, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCYMDE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	125,488	125,529
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	175,589	175,645
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	144,631	144,681
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	157,653	157,704
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	149,849	149,893
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	155,284	155,342
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	142,776	142,820
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	58,229	58,250
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	42,927	42,946
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	143,750	145,827	145,878
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	127,889	127,937
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	127,389	127,435
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	109,807	109,849
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	102,183	102,220
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	103,004	103,043
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,414	22,421
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	155,673	155,721
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	149,288	149,331
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,212	14,216
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	216,141	216,218
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	121,708	121,742
22	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	126,781	126,824
23	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,688	17,694
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	112,488	112,531
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	107,618	107,648
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,379	2,383
SICAV MIXTES						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	78,058	78,073
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	165,576	164,811
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	122,012	122,015
30	AMEN ALLIANCES SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	133,428	133,470
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	174,839	174,840
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	649,041	649,020
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	146,474	146,486
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	211,052	211,717
35	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	124,012	124,401
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	167,779	167,652
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	202,765	202,770
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	184,906	184,928
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	31,467	31,412
40	STB EYOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	110,319	110,440
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,250	1,252
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,315	1,317
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
43	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 766,906	2 773,483
44	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	284,537	284,800
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,694	3,720
46	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,238	3,255
47	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	52,557	52,545
48	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,527	1,528
49	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,391	1,400
50	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,448	1,461
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	18,824	19,008
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	14,002	14,512
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	19,251	19,445
54	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 787,354	5 956,868
SICAV ACTIONS						
55	UBCF-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	116,939	117,129
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,506	1,539

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
57 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	115,591	115,622
58 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	103,280	103,315
59 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	111,557	111,597
60 ATTILARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTILARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	108,619	108,649
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	114,426	114,459
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	110,176	110,215
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	107,049	107,086
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	111,373	111,409
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	111,829	111,868
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	109,427	109,458
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	102,846	102,881
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	05/01/00	6,692	106,862	108,473	108,512
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	111,669	111,702
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	107,841	107,878
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	104,197	104,217
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	111,799	111,833
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	107,389	107,425
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	117,676	117,714
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	109,493	109,528
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	114,379	114,416
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	108,590	110,232	110,272
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 098,434	1 098,783
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	10 938,256	10 942,078
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	107,606	107,632
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	113,049	113,189
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	109,566	109,730
SICAV MIXTES							
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	71,675	71,337
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	132,114	132,399
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,263	18,261
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	351,524	350,904
87 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 560,488	2 558,927
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	70,852	70,856
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	56,423	56,447
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	114,094	114,098
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,230	11,231
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	19,922	19,943
93 ATTILARI FCP CEA	ATTILARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	21,460	21,476
94 ATTILARI FCP DYNAMIQUE	ATTILARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	18,245	18,253
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	107,263	107,103
96 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	93,449	93,747
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	97,326	97,647
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	116,013	116,146
99 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	105,845	114,370	114,514
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	12,287	13,300	13,276
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	109,492	109,740
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	93,006	92,766
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	102,641	104,991
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	132,151	132,444
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	169,145	169,480
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	172,740	172,495
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	225,365	225,896
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	206,663	207,177
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	204,409	205,044
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	31,853	32,249
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	11 520,927	12 032,362	12 101,997
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	110,928	112,699
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 692,261	5 855,928
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	11,495	12,088	12,208
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	186,819	187,891
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	13 024,178	13 391,833
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	11 923,470	12 027,430
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	11 041,528	11 089,589
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	11 344,005	11 865,598	11 933,810
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	11 101,411	11 145,956
122 FCP PROSPER + CEA	BTB CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	11,689	11,838
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	111,359	117,850	118,374
124 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	103,045	103,544
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
125 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	133,573	133,951
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
126 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 116,878	1 192,833	1 203,131
* OPCVM en liquidation anticipée							
** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE							

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite sa mise à jour par le déclassement de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155

32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000

69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233

31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326

69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082- Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
----	------------------	-----------------	--

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Communiqué de Presse

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

Appel à candidature au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

I- OBJET

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance et afin de pallier la vacance du poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE », lance, en application de l'article 13 de la décision du Conseil du Marché Financier du 10 mars 2020, un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires devant siéger à son Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans (Exercices 2025, 2026 et 2027).

On entend par actionnaires minoritaires, les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital.

La désignation du représentant des actionnaires minoritaires aura lieu par voie d'élection lors de l'assemblée générale électorale qui sera convoqué à cet effet.

II- LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout candidat au poste de représentant des actionnaires minoritaires doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions. Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste de membre représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales et l'article 85 du code des assurances;
- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Justifier d'une participation individuelle dans le capital de l'ASTREE ne dépassant pas 0,5 % ;
- Ne doit avoir au jour du dépôt de la candidature aucun intérêt direct ou indirect avec l'ASTREE, ses actionnaires autres que minoritaires, ses administrateurs, ou les membres du directoire de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de l'ASTREE,
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que l'ASTREE.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle l'ASTREE est directement ou indirectement administrateur ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint, de l'ASTREE (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié de l'ASTREE,
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe que l'ASTREE.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de l'ASTREE ;
- Ne pas être en même temps membre du conseil d'administration, du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou président du directoire, ou directeur général unique, mandataire, actionnaire, associé, ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec l'ASTREE ou d'une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Conditions d'expérience et de compétence :

Les candidat(e)s à ce poste doivent, au moment de leur candidature :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur des assurances ou financier.

III- COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du conseil d'administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en **annexe 1**,
- Le curriculum vitae du candidat,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par le présent appel à candidature, selon le modèle prévu en **annexe 2**,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae,
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la société.

IV-DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration d'Astrée Assurances et portant la mention « **Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires** »

Cette enveloppe doit être déposée au Bureau d'Ordre Central d'Astrée Assurances, **au plus tard le 31 Mars 2025 inclus**, ou transmise par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste au Siège Social de la société sis au 45, Avenue Kheireddine Pacha 1080 Tunis (le cachet de la poste fait foi), et ce, dans le même délai.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par l'ASTREE.

V- LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Les candidats retenus sont choisis par le Comité de Nomination et de Rémunération après étude et évaluation des dossiers parvenus et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées par le présent appel à candidature.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection 21 jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » doit convoquer les actionnaires minoritaires en **assemblée élective**.

L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée élective. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » mettra à la disposition des actionnaires minoritaires toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus.

Au cours de l'assemblée élective, les actionnaires minoritaires doivent élire un seul candidat figurant sur la liste proposée. Pour être élu, le candidat doit avoir obtenu la majorité des voix des actionnaires minoritaires présents ou représentés ayant pris part à l'élection. Si à l'issue de cette élection aucun candidat n'obtient la majorité, un second tour est organisé lors de la même séance. Seuls les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont maintenus. Le choix se portera sur le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour.

La société doit soumettre la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à l'autorisation du Ministre des Finances conformément aux dispositions de l'article 50 ter du code des assurances.

La société doit soumettre la désignation du représentant des actionnaires minoritaires à la ratification de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Toutes les modalités de participation et de vote à l'assemblée élective seront exhaustivement détaillées dans l'avis de convocation.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES « ASTREE »

Nom et Prénom :

Numéro CIN :

Adresse :

Téléphone Fixe :

GSM:

E-mail :

Profession/Activité :

Formation Académique :

Autres qualifications du candidat :

Mandats en cours en qualité d'administrateur dans d'autres conseils d'administration :

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro
demeurant au, candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires
au sein du Conseil d'Administration de La Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE », déclare formellement
et solennellement sur l'honneur, répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature et atteste de l'exactitude et
de la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae.

Signature

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BH LEASING

Siège social : Rue Zohra Faiza – Immeuble BH ASSURANCE
CENTRE URBAIN NORD-1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société **BH LEASING** publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 17 avril 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Madame Emna RACHIKOU (F.M.B.Z KPMG TUNISIE) et Madame Imen MANSOURI (Cabinet CPA Tunisie).

BILAN ARRETE AU 31/12/2024			
(En dinars tunisiens)			
ACTIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Liquidités et équivalents de liquidités	1	15 096 379	19 281 792
Créances sur la clientèle	2	276 637 897	249 524 871
Créances de Leasing : encours		272 353 323	246 650 280
Moins : provisions 1		<11 379 908>	<9 544 693>
	2.1	260 973 415	237 105 587
Créances de Leasing : impayées		26 615 712	30 330 378
Moins : provisions 2		<16 614 261>	<23 289 576>
	2.2	10 001 450	7 040 801
Créances de leasing encours	2.3	5 663 032	5 378 483
Portefeuille titre de placement		0	0
Portefeuille titres d'investissement	3	6 175 560	6 404 012
Titres d'investissement		7 678 155	7 906 607
Moins : provisions 3		<1 502 595>	<1 502 595>
Valeurs immobilisées	4	7 791 943	8 125 232
Immobilisations propres		12 922 563	12 848 535
Moins : Amortissement		<5 130 620>	<4 723 303>
Immobilisations corporelles en cours		8 888	0
Autres Actifs	5	3 827 646	3 897 567
TOTAL DES ACTIFS		309 538 313	287 233 475

BILAN ARRETE AU 31/12/2024

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	31/12/2024	31/12/2023
<i>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</i>				
PASSIFS				
Dettes envers les établissements financiers			0	0
Dettes envers la clientèle	6		3 421 012	3 121 160
Emprunts et dettes rattachées	7		235 685 946	218 287 527
Fournisseurs et comptes rattachés	8		24 500 201	25 987 922
Autres passifs courants	9		6 645 878	4 434 795
<i>Total des passifs</i>			270 253 037	251 831 404
CAPITAUX PROPRES				
Capital social			35 000 000	35 000 000
Réserves légales			1 490 146	1 490 146
Autres réserves			4 300 539	4 300 539
Réserves pour fonds social			193 392	208 882
Résultats reportés			<5 597 496>	<8 747 070>
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>			35 386 580	32 252 498
Résultat de l'exercice			3 898 695	3 149 573
<i>Total des capitaux propres après</i>	10		39 285 275	35 402 071
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			309 538 313	287 233 475

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2024			
(En dinars tunisiens)			
	Note	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES			
	20-1		
Engagement de financement en faveur de la clientèle		21 797 902	18 652 914
Engagements sur titres		0	0
Engagements donnés		21 797 902	18 652 914
ENGAGEMENTS RECUS			
	20-2		
Garanties Reçues		21 634 911	19 522 407
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs		64 884 395	57 094 469
Valeurs des biens, objet de leasing		235 474 443	203 291 913
Engagements reçus		321 993 749	279 908 789
ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
Emprunts obtenus non encore encaissés		0	0
Engagements réciproques		0	0

ETAT DE RESULTAT (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024)			
(En dinars tunisiens)			
Désignation	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Intérêts et produits assimilés de leasing		39 287 837	35 620 602
Variation des produits réservés		629 975	<405 685>
Charges financières nettes		<23 349	<21 660
Produits des placements		1 967 292	1 405 690
Produits nets	11	18 535 404	14 960 151
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Charges de personnel	12	<7 347 478>	<6 851 587>
Dotations nettes aux provisions pour créances	13	<2 612 940>	<2 728 371>
Dotations ou reprises sur titres		0	<414 990>
Dotations aux amortissements des immo	14	<479 416>	<474 724>
Dotations nettes pour risques et charges		<65 000>	0
Autres charges d'exploitation	15	<2 886 861>	<2 611 950>
Total des charges d'exploitation		<13 391	<13 081
Résultat d'exploitation		5 143 709	1 878 529
Autres gains ordinaires	16	552 731	1 364 838
Autres pertes ordinaires	17	<18 796>	<570>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 677 644	3 242 798
Impôt sur les sociétés		<1 482 458>	<82 724>
Impôt sur placement			
Contribution sociale de solidarité		<296 492>	<10 500>
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 898 695	3 149 573
Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		3 898 695	3 149 573

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (PERIODE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024)		
(En dinars tunisiens)		
	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	191 099 490	174 182 808
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	<169 151	-138 296 617
Sommes versés aux personnel & fournisseurs	<5 920 360>	-5 330 999
Intérêts payés CMT	<19 791	-22 407 085
Autres flux de trésorerie	<1 637 028>	-5 665 469
Etat impôts et taxes payés	<6 748 627>	-1 161 370
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	<12 149	1 321 268
Flux de trésorerie liés aux activités		
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	<6 389 373>	<123 721>
Enc. De la cession d'immob. Propres	30 691	50 000
Déc. de la cession. d'immo. Financières	0	<950 820>
Enc. de la cession. d'immo. Financières	0	950 820
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	<6 358 682>	<73 721>
Flux de trésorerie liés au financement		
Enc. provenant des emprunts	109 819 844	266 500 000
Remboursements d'emprunts	<95 497	<282 151 727>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	14 322 466	<15 651 727>
Variation de trésorerie		
	<4 185 413>	<14 404 179>
Trésorerie au début de l'exercice	19 281 792	33 685 971
Trésorerie à la clôture de l'exercice	15 096 379	19 281 792

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024 :

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « BH LEASING » arrêtés au 31/12/2024, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH LEASING » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence.

2-1- Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

A. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par « BH LEASING » transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de la norme (NCT 41), la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut est le total :

- Des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- De toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur.

B. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

C. Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations.

La société « BH LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Estimation des taux de provisions moyens
- e) Détermination de la provision collective à constater

D. Provisions additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a institué l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;

- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre-fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Placement à court terme et à long terme :

2.4.1. Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés

à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées. Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

2.4.2 Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2.4.3 Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif. Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts. Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.5. Départ à la retraite :

La société a souscrit une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance vie. Conséquemment, seules les primes appelées durant un exercice donné sont portées parmi les charges de ce dernier.

3. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 - Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2024, à 15 096 379 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Banques	15 095 082	19 281 217
Caisses	297	575
Total	15 096 379	19 281 792

Note 2 - Créances sur la clientèle :

Au 31 décembre 2024, le montant des créances sur la clientèle a atteint 276 637 897 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Créances de Leasing : encours financiers	272 463 867	246 999 837
Créances de Leasing : impayées	26 615 712	30 330 378
Créances de leasing encours	5 663 032	5 378 483
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-110 544	-349 556
Total brut des créances de leasing	304 632 067	282 359 141
A déduire couverture		
Provisions sur encours	- 5 211 376	-5 211 376
Provisions pour dépréciation des impayés	- 12 871 805	- 18 917 145
Provisions collectives	- 4 461 589	- 4 181 830
Provisions additionnelles	- 1 706 943	-151 487
Marges réservées	- 3 742 456	- 4 372 431
Total net des créances de leasing	276 637 897	249 524 871

Note 2.1 - Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2024, le montant net des encours financiers a atteint 260 973 415 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations données en Leasing	19 229 957	19 282 608
Amortissements Leasing	- 18 474 226	-18 526 830
Créances immobilisées	271 708 136	246 244 059
Sous-total	272 463 867	246 999 837
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	- 110 544	- 349 556
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés COVID-19		
Créances de leasing : encours financiers	272 353 323	246 650 280
Provisions sur encours	- 5 211 376	-5 211 376
Provisions collectives	- 4 461 589	-4 181 830
Provisions additionnelles	- 1 706 943	-151 487
Total des provisions	-11 379 908	-9 544 693
Valeurs Nettes	260 973 415	237 105 587

Note 2.1.1 - Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées nettes des produits financiers non acquis au 31 décembre 2024 a atteint 337 237 718 DT. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Paiements minimaux sur contrats actifs		
- Loyer en principal à recevoir dans moins d'un an	103 261 757	93 030 776
- Loyer en principal à recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	166 334 155	149 771 929
- Loyer en principal à recevoir dans plus de 5 ans	2 757 411	3 847 584
Total des paiements minimaux sur contrats actifs (A)	272 353 323	246 650 289
Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	31 485 480	27 797 636
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	33 019 947	28 901 241
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	378 968	395 592
Total des produits financiers non acquis (B)	64 884 395	57 094 469
Total (A) + (B)	337 237 718	303 744 758

Note 2.2 - Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 31 décembre 2024, un solde net de 10 001 450 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/202
Créances clients	26 615	30 330 378
Provisions pour dépréciation comptes clients	- 12 871 805	-18 917 145
Produits réservés suite consolidation et	- 267 494	-267 494
Marges réservées	- 3 474 963	-4 104 938
Total	10 001 450	7 040 801

Note 2.3 - Analyse classification des actifs

	(A) Actifs Courants	(B1) Actifs	(B2) Actifs	(B3) Actifs	(B4) Actifs Compromis	Total
Encours Financiers	218 684 186	38 521 293	2 139 731	1 307 663	11 810 998	272 463 870
Impayés	3 578	3 683 354	605 558	690 161	21 633 061	26 615 712
Intérêts Perçus d'avance	0	0	-26 501	0	-84 043	-110 544
Contrat en instance de mise en force (voir actif)	5 663 032	0	0	0	0	5 663 032
CREANCES LEASING	224 350 795	42 204 647	2 718 787	1 997 824	33 360 016	304 632 070
Avances Reçues (*)	3 384 835	0	0	0	36 177	3 421 012
ENCOURS GLOBAL	220 965 960	42 204 647	2 718 787	1 997 824	33 323 839	301 211 057
ENGAGEMENT HORS BILAN	21 797 902		0	0	0	21 797 902
TOTAL ENGAGEMENT	242 763 862	42 204 647	2 718 787	1 997 824	33 323 839	323 008 959
Produits réservés (Marges)	0	0	133 206	161 955	3 447 296	3 742 457
Provisions (Encours + impayé)	0	0	113 184	217 947	17 752 050	18 083 181
Provisions additionnelles	0	0	0	0	1 706 942	1 706 942
TOTAL DE LA COUVERTURE	0	0	246 390	379 902	22 906 289	23 532 580
ENGAGEMENTS NETS	242 763 862	42 204 647	2 472 398	1 617 921	10 417 550	299 476 379
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2024			0,84%	0,62%	10,32%	11,78%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2023						16,06%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024			9,06%	19,02%	68,74%	61,86%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2023						59,90%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Note 2.4 - Analyse par secteur d'activité

L'analyse des créances de leasing (Encours financiers et Impayés) par secteur d'activité se présente comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Bâtiment et travaux publics	19 628 466	33 035 961
Industrie	54 234 787	44 337 020
Tourisme	41 479 715	24 671 231
Commerce et service	147 272 761	144 833 755
Agriculture	36 463 853	30 452 246
Total	299 079 582	277 330 223

Note 3- Portefeuille Titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 6 175 560 DT et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations financières	7 678 155	7 906 607
Provisions sur immobilisations financières	-1 502 595	-1 502 595
Total net	6 175 560	6 404 012

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 01/01/2024	Mouvements 2024			Provisions			Valeurs nettes au 31/12/2024
		Acquisition/ Reclassement	Cession	Valeurs au 31/12/24	au Valeurs au 01/01/2024	Dotations / reprises	Valeurs au 31/12/2024	
STIMEC	15 084	0	0	15 084	15 084	0	15 084	0
BH ASSURANCE	1 167 756	0	0	1 167 756	0	0	0	1 167 756
BH EQUITY	900 075	0	0	900 075	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	0	0	199 990	0	0	0	199 990
BH TECHNOL	115 000	0	0	115 000	115 000	0	115 000	0
UTB	5 998	0	0	5 998	5 998	0	5 998	0
Fonds gérés BH EQUITY	5 435 154	0	228 452	5 206 702	1 355 747	0	1 355 747	3 850 955
Fonds gérés ATID	67 550	0	0	67 550	10 766	0	10 766	56 784
Total	7 906 607	0	228 452	7 678 155	1 502 595	0	1 502 595	6 175 560

Le portefeuille titres au 31/12/2024 s'analyse comme suit :

Libellés	Nombre	Nombre de titres	% part	Valeurs au 31/12/2024	Provision au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2024
BH PRINT	140 000	1 400	1,00%	15 084	15 084	0
BH ASSURANCES	2 660 000	46 617	1,75%	1 167 756	0	1 167 756
BH EQUITY	3 600 000	180 015	5,00%	900 075	0	900 075
BH RECOUVREMENT	200 000	19 999	10,00%	199 990	0	199 990
BH TECHNOL	80 000	1 150	1,44%	115 000	115 000	0
UTB	3 254 200	1 000	0,03%	5 998	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR				5 206 702	1 355 747	3 850 955
Fonds gérés ATID				67 550	10 766	56 784
Total				7 678 155	1 502 595	6 175 560

Note 4 - Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2024 un total net de 7 800 831 DT et se détaille comme suit :

Libellés	Val.Brute au 01/01/24	Acquisition 2024	Transfert / Reclassement 2024	Cession 2024	Val.Brute au 31/12/2024	Amort au 01/01/2024	Dotations 2024	Amort sur cession	Amort au 31/12/2024	VCN au 31/12/20 24
Logiciels	3 403 257	69 111	0	0	3 472 367	2 805 254	315 873	0	3 121 127	351 240
Terrain	1 735 697	0	0	0	1 735 697	0	0	0	0	1 735 697
Constructions	5 725 223	0	-166 016	175 000	5 384 207	143 020	12 318	-40 448	114 890	5 269 317
A.A.I.	465 846	113 044	166 016	0	744 906	390 814	126 451	0	517 265	227 641
M.M.B.	187 916	32 332	0	0	220 248	165 883	6 974	0	172 857	47 391
Matériels Informatiques	887 372	66 192	0	0	953 564	845 490	38 643	0	884 134	69 430
Autres matériels	62 327	0	0	0	62 327	59 478	1 077	0	60 555	1 772
Matériel roulant	380 899	0		31 651	349 248	222 744	68 699	-31 651	259 792	89 456
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0	8 888	0	0	8 888	0	0	0	0	8 888
Total	12 848 536	289 566	0	206 651	12 931 451	4 632 683	570 036	-72 099	5 130 620	7 800 831

Note 5 - Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 3 827 646 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs, avances et acomptes		160	160
Cautionnements		6 650	5 950
Frais d'émission des emprunts	5.1	553 909	384 762
Prêts au personnel long terme		344 037	342 972
Charges comptabilisées d'avance		-	118 217
Etat, impôts et taxes	5.2	2 283 551	1 907 582
Comptes d'attente		636 509	716 145
Débiteurs divers		11	3 162
Produits à recevoir		29 297	445 098
Total brut		3 854 126	3 924 048
Provisions pour dépréciations des actifs courants		-26 480	-26 480
Total net		3 827 646	3 897 567

Note 5.1 - Tableau de mouvement des charges à répartir et des frais d'émission des emprunts :

(a) Les charges à répartir concernent les frais de changement de la dénomination sociale de la société et sont résorbées selon le mode linéaire à un taux de 33,33%.

(b) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts, s'élevant à 108 353 DT figure parmi les charges financières.

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions 2024			Valeur comptable nette
	Début de la période	Additions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de la période	Fin de la période	
Frais d'émission des emprunts	1 941 594	277 500	2 219 094	1 556 832	108 353	1 665 185	553 909
TOTAUX	1 941 594	277 500	2 219 094	1 556 832	108 353	1 665 185	553 909

Note 5.2 - Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 2 283 551 DT au 31 décembre 2024 détaillé comme suit :

BH LEASING**Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2024**

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Retenues à la source sur placements & jetons	458 693	319 901
Acomptes provisionnels et crédit d'IS	1 824 858	1 587 681
Total	2 283 551	1 907 582

Note 6 - Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 3 421 012 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes reçus des clients	3 421 012	3 121 160
Total	3 421 012	3 121 160

Note 7 - Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 235 685 946 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2023	31/12/2023
Banques locales	158 177 608	153 434 052
Banques étrangères	9 333 333	11 555 556
Emprunts obligataires	54 010 000	23 605 000
Certificats de leasing	0	6 000 000
Certificats de dépôt	10 000 000	14 000 000
Autres crédits à court terme	0	8 000 000
Crédit leasing	44 123	97 288
Total des emprunts	231 565 065	216 691 896
Intérêts courus sur emprunts bancaires et obligataires	4 618 285	2 535 090
Intérêts courus sur certificats de leasing	0	51 604
Intérêts constatés d'avance sur certificats de dépôt	-466 651	-493 895
Intérêts constatés d'avance sur autres emprunts	-30 753	-497 168
Total des dettes rattachées	4 120 881	1 595 631
Total des emprunts et dettes rattachées	235 685 946	218 287 527

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à	Échéances à
CREDITS BANCAIRES						
BANQUES LOCALES						
BTE 2018	1 123 598	0	888 904	238 496	0	238 496
BTE 2021	4 242 982	0	1 420 478	2 820 008	1 263 356	1 556 652
BTE 2023	9 248 593	0	1 099 737	8 147 551	6 924 502	1 223 049
BTE 2024	0	5 000 000	191 584	4 808 416	3 988 684	819 732
TOTAL BTE	14 615 173	5 000 000	3 600 702	16 014 471	12 176 542	3 837 929
STB 2020	526 316	0	421 053	105 263	0	105 263
STB 2021	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
STB 2022	4 000 000	0	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
STB 2023	1 800 000	0	400 000	1 400 000	1 000 000	400 000
TOTAL STB	9 326 316	0	2 821 053	6 505 263	4 000 000	2 505 263
AMEN BANK 2019-1	50 000	0	50 000	0	0	0
AMEN BANK 2019-2	100 000	0	100 000	0	0	0
AMEN BANK 2019-3	600 000	0	600 000	0	0	0
AMEN BANK 2022	3 500 000	0	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
AMEN BANK 2023-1	5 000 000	0	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK 2023-2	5 000 000	0	750 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
TOTAL AMEN BANK	14 250 000	0	3 500 000	10 750 000	7 750 000	3 000 000
BH 2017-1	357 143	0	8 911	0	0	0
BH 2017-2	714 286	0	26 621	0	0	0
BH 2017-3	1 607 143	0	80 308	0	0	0
BH 2018-1	4 750 000	0	304 938	3 750 000	2 750 000	1 000 000
BH 2018-2	4 750 000	0	304 938	3 750 000	2 750 000	1 000 000

BH 2018-3	4 285 714	0	347 460	2 142 857	0	2 142 857
BH 2020-1	2 352 515	0	176 604	1 725 178	1 097 841	627 337
BH 2020-3	2 223 475	0	190 104	1 539 329	855 183	684 146
BH 2021-1	2 817 745	0	227 699	2 066 349	1 314 953	751 396
BH 2021-2	10 714 288	0	889 871	8 571 432	6 428 576	2 142 856
BH 2022-1	5 750 000	0	536 367	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BH 2022-2	6 814 815	0	635 694	5 629 630	4 444 444	1 185 185
TOTAL BH	47 137 124	0	3 729 513	33 924 775	23 390 997	10 533 778
ATTIJARI 2017-1	178 583	0	178 583	0	0	0
ATTIJARI 2017-2	555 560	0	555 560	0	0	0
ATTIJARI 2018	1 851 860	0	1 481 480	370 380	0	370 380
ATTIJARI 2021	3 214 290	0	714 284	2 500 006	1 785 722	714 284
ATTIJARI 2022	3 500 000	0	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
TOTAL ATTIJARI	9 300 293	0	3 929 907	5 370 386	3 285 722	2 084 664
BNA 2017	740 741	0	740 741	0	0	0
TOTAL BNA	740 741	0	740 741	0	0	0
CREDIT AL BARAKA 2020-2	10 588 235	0	7 058 824	3 529 411	0	3 529 412
CREDIT AL BARAKA 2023-1	4 583 333	0	1 666 667	2 916 666	1 250 000	1 666 667
CREDIT AL BARAKA 2023-2	10 000 000	0	3 333 333	6 666 667	3 333 333	3 333 333
CREDIT AL BARAKA 2024-1	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL AL BARAKA	25 171 568	15 000 000	12 058 824	28 112 744	16 583 333	11 529 412
CREDIT BT 2017-1	571 429	0	357 143	0	0	0
CREDIT BT 2017-2	357 143	0	571 432	0	0	0
CREDIT BT 2019-1	642 857	0	428 572	535 711	107 139	428 572
CREDIT BT 2019-2	964 283	0	285 716	357 133	71 417	285 716
CREDIT BT 2021	3 571 410	0	714 288	2 857 136	2 142 848	714 288
CREDIT BT 2022	8 571 429	0	1 428 571	7 142 857	5 714 286	1 428 571
CREDIT BT 2023	9 642 857	0	1 428 571	8 214 285	6 785 714	1 428 571

CREDIT BT 2024	0	12 500 000	0	12 500 000	10 714 284	1 785 716
TOTAL BT	24 321 408	12 500 000	5 214 294	31 607 111	25 535 677	6 071 433
BIAT 2022	8 571 429	0	1 428 571	7 142 858	5 714 286	1 428 571
TOTAL BIAT	8 571 429	0	1 428 571	7 142 858	5 714 286	1 428 571
CREDIT ZITOUNA 2024-1	0	25 000 000	6 250 000	18 750 000	10 416 667	8 333 333
TOTAL BANQUE ZITOUNA	0	25 000 000	6 250 000	18 750 000	10 416 667	8 333 333
Sous-total 1	153 434 052	57 500 000	43 273 604	158 177 609	108 853 224	49 324 384
	0	0	0	0	-108 853 224	-49 324 384
BANQUES ETRANGERES	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
CREDIT BIRD 2016	6 666 667	0	1 333 333	5 333 334	4 000 000	1 333 333
CREDIT BIRD 2017	4 888 889	0	888 889	4 000 000	3 111 111	888 889
TOTAL BIRD	11 555 556	0	2 222 222	9 333 334	7 111 112	2 222 222
	0	0	0	0	0	0
Sous-total 2	164 989 608	57 500 000	45 495 827	167 510 942	115 964 335	51 546 606
	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	164 989 608	57 500 000	45 495 827	167 510 942	115 964 335	51 546 606
EMPRUNT OBLIGATAIRE						
EMPRUNT SUBORDONNE 2018	1 200 000	0	600 000	600 000	0	600 000
EMPRUNT SUBORDONNE 2022	10 405 000	0	1 595 000	8 810 000	6 410 000	2 400 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2023	12 000 000	0	2 400 000	9 600 000	7 200 000	2 400 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2024-1	0	20 000 000	0	20 000 000	16 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2024-2	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL EMPRUNT OBLIGATAIRE	23 605 000	35 000 000	4 595 000	54 010 000	41 610 000	12 400 000

TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	23 605 000	35 000 000	4 595 000	54 010 000	41 610 000	12 400 000
CERTIFICATS DE LEASING						
BANQUE ZITOUNA	6 000 000	0	6 000 000	0	0	0
TOTAL CL BANQUE ZITOUNA	6 000 000	0	6 000 000	0	0	0
TOTAL DES CERTIFICATS DE LEASING	6 000 000	0	6 000 000	0	0	0
CERTIFICATS DE DEPOTS						
BH ASSURANCE	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
TOTAL CD ASSURANCE SALIM	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
SICAV BHO	4 000 000	8 000 000	12 000 000	0	0	0
TOTAL CD SICAV BHO	4 000 000	8 000 000	12 000 000	0	0	0
KHALIFA ATTOUN	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL CD KHALIFA ATTOUN	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0	8 000 000
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	14 000 000	18 000 000	22 000 000	10 000 000	0	10 000 000
AUTRES CREDIT COURT TERME						
CREDIT RELAIS BH	8 000 000	0	8 000 000	0	0	0
TOTAL AUTRES CREDITS A COURT TERME	8 000 000	0	8 000 000	0	0	0
CREDIT DE LEASING						
CREDIT ATTIJARI LEASING	97 288	0	53 165	44 123	0	44 123
TOTAL CREDIT DE LEASING	97 288	0	53 165	44 123	0	44 123
TOTAL GENERAL	216 691 896	110 500 000	86 143 992	231 565 065	157 574 335	73 990 729

Note 8 - Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2024 un solde 24 500 201 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs Leasing	23 784 878	18 973 711
Fournisseurs divers	715 323	7 014 211
Total	24 500 201	25 987 922

Note 9- Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2024 à 6 645 878 DT et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Etat, TVA à payer	548 056	575 423
Etat, impôts et taxes	584 610	431 056
CNSS à payer	517 719	465 624
Compte d'attente	122 805	122 805
Tantièmes à payer	3 333	3 333
Dividendes à payer	717	717
Assurance Groupe		
Impôts sur les bénéfices	1 482 458	82 724
Personnel rémunération due	-	1 818
Contribution sociale de solidarité	296 492	10 500
Charges à payer	1 423 106	1 497 928
Provisions pour congés payés	422 703	286 948
Provisions pour risques	198 663	233 663
Produits constatés d'avance	1 044 702	720 642
Créditeurs divers	515	1 613
Total	6 645 878	4 434 795

Note 10 - Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	35 000 000	35 000 000
Réserves légales	1 490 146	1 490 146
Réserves statutaires	304 492	304 492
Autres réserves	3 996 047	3 996 047
Réserves pour fonds social	193 392	208 882
Résultats reportés	-5 597 496	-8 747 070
Total des capitaux propres avant résultat	35 386 580	32 252 498
Résultat de la période (1)	3 898 695	3 149 573
Total des capitaux propres après résultat	39 285 275	35 402 071
Nombre d'actions (2)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (1) / (2)	0,557	0,450

- (A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.
- (B) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.
- (C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 39 285 275 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Prime liée au capital	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2021	35 000 000	1 490 146	3 996 047	0	304 492	233 225	-11 848 935	1 140 342	30 315 318
Affectation du résultat de l'exercice 2021							1 140 342	-1 140 342	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-11 640		0	-11 640
Résultat 2022								1 961 523	1 961 523
Solde au 31/12/2022	35 000 000	1 490 146	3 996 047	0	304 492	221 585	-10 708 593	1 961 523	32 265 200
Affectation du résultat de l'exercice 2022							1 961 523	-1 961 523	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-12 702		0	-12 702
Résultat 2023								3 149 573	3 149 573
Solde au 31/12/2023	35 000 000	1 490 146	3 996 047	0	304 492	208 883	-8 747 070	3 149 573	35 402 071
Affectation du résultat de l'exercice 2023							3 149 573	-3 149 573	0
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-15 491		0	-15 491
Résultat 2024								3 898 695	3 898 695
Solde au 31/12/2024	35 000 000	1 490 146	3 996 047	0	304 492	193 392	-5 597 497	3 898 695	39 285 275

Note 11 - Produits nets de leasing :

Les produits nets de leasing s'élevèrent au 31 décembre 2024 à 18 535 404 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Loyers leasing	36 287 713	33 507 011
Intérêts de retard	2 168 294	1 317 467
Services annexes	831 830	796 124
Intérêts sur loyers leasing	39 287 837	35 620 602
- Dotation marge	-686 220	-1 340 886
- Reprise marge	1 316 195	935 201
Variations des marges réservées	629 975	- 405 685
Charges Financières nettes	-23 349 699	-21 660 456
Produit des placements	1 967 292	1 405 690
Produits nets de leasing	18 535 404	14 960 151

Note 11.1 - Charges financières nettes :

Les charges financières s'élevèrent au 31 décembre 2024 à 23 349 699 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur emprunts - ATB	-	6 324
Intérêts sur emprunts - BTE	1 648 987	1 522 145
Intérêts sur emprunts - BT	2 454 071	2 224 769
Intérêts sur emprunts - BNA	32 933	196 797
Intérêts sur emprunts - BH	4 226 632	5 960 101
Intérêts sur emprunts - AMEN BANK	1 403 210	819 643
Intérêts sur emprunts - ATTIJARI BANK	814 539	1 282 775
Intérêts sur emprunts - STB	924 225	1 165 340
Intérêts sur emprunts - BIAT	896 643	1 049 173
Intérêts sur emprunts - Zitouna	1 886 781	-
Intérêts sur emprunts obligataires subordonnés	4 521 195	2 081 677
Intérêts sur emprunts - BIRD	971 190	1 137 238
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	2 268 851	1 748 478
Intérêts sur certificats de leasing ZITOUNA	3 329	1 556 978
Intérêts sur certificat de dépôt ASS SALIM	179 278	172 414
Intérêts sur certificats de dépôt TUNISO EMIRATIE SICAV	-	-
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BH CAPITALISATION	-	11 086
Intérêts sur certificat de dépôt CAP OBLIG SICAV	-	-
Intérêts sur certificat de dépôt KHALIFA ATTOUN	821 559	783 194
Intérêts sur certificat de dépôt SICAV BHO	146 182	433 437
Intérêts sur crédit leasing	7 966	13 790
Total des charges financières des emprunts	23 207 573	22 165 359
Agios débiteurs	500	17 375
Agios créditeurs et intérêts des placements	- 55 679	- 684 016
Pertes de changes	8 082	12 827
Résorption des frais d'émission des emprunts	189 223	148 911
Total des autres charges financières	142 127	-504 903
TOTAL GENERAL	23 349 699	21 660 456

Note 11.2 - Produits des placements :

Les produits de placements s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1 967 292 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur placements et emprunt obligataire	1 797 675	1 272 919
Jetons de présence	32 188	26 875
Dividendes	137 429	105 897
Plus-value	-	-
Total	1 967 292	1 405 690

Note 12 - Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 7 347 478 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Salaires primes et compléments de salaires	5 766 719	5 339 670
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	1 445 004	1 611 746
Variation de la provision pour congés à payer	135 755	- 99 830
Total	7 347 478	6 851 587

Note 13 - Dotations nettes sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2024, à 2 612 940 DT. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 167 389	5 557 962
Dotations aux provisions collectives	279 759	1 111 047
Créances radiées	6 923 065	3 694 378
Reprises sur provision créances radiées	- 6 923 065	- 3 694 378
Dotations aux provisions additionnelles	1 555 456	- 169 979
Reprises de provisions sur la clientèle	- 2 389 664	- 3 770 658
Total	2 612 940	2 728 372

Note 14 - Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 479 416 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Logiciels	315 873	329 058
Constructions	28 920	30 670
A.A.I.	19 230	14 924
M.M.B.	6 974	4 678
M. Informatiques	38 643	25 527
Autres matériels	1 077	1 169
Matériels roulants	68 699	68 699
Total	479 416	474 724

Note 15 - Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à 2 886 861 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Achats de matières et fournitures	189 241	149 508
Total des achats	189 241	149 508
Charges locatives	523 100	437 506
Entretiens et réparations	566 555	531 973
Primes d'assurances	42 365	48 002
Total des services extérieurs	1 132 020	1 017 480
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	305 345	284 457
Publicités, publications, relations publiques	134 280	99 645
Déplacements, missions et réceptions	65 162	50 183
Frais postaux et de télécommunications	185 115	103 882
Formation	45 391	36 596
Services bancaires	31 878	32 402
Divers services extérieurs	71 752	96 246
Total des autres services extérieurs	838 922	703 410
Jetons de présence et Rémunérations des Comités	139 659	129 063
Autres charges diverses	62 828	66 536
Total des charges diverses	202 487	195 599
Impôts et taxes sur rémunération	161 307	191 835
TCL	20 681	19 919
Droits d'enregistrement et de timbres	10 079	10 924
Autres impôts et taxes	57 302	57 318
Total des impôts et taxes	249 369	279 996
Résorption des charges à répartir	0	0
Commission / C A	74 232	67 211
Commission SICAV BHO	14 396	23 813
BVMT bourse de TUNIS	3 001	4 001
Commission de gestion BH EQUITY	67 803	58 563
Autres commissions	115 389	112 370
Total des commissions	274 822	265 958
Total	2 886 861	2 611 950

Note 16 - Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2024 à 552 731 DT.

Note 17 - Impôt sur les bénéfiques :

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	1 482 458	82 724
Contribution sociale de solidarité	148 246	500
Contribution conjoncturelle	148 246	10 000
Total	1 778 949	93 224

Le décompte fiscal de la société au 31/12/2024 se présente comme suit :

Libellés	
BENEFICE (PERTE) NET	5 677 644
Réintégration provisions clients	3 167 389
Réintégration provisions collectives	279 759
Réintégration provisions additionnelles Additionnelle	1 555 456
Réintégration provisions pour Risque et Charges	65 000
Réintégration des pertes	18 796
Réintégration provisions sur titres non cotés	-
Réintégration des pénalités et amendes	148
Déduction des dividendes	- 137 429
BENEFICE AVANT DEDUCTION DES PROV	10 626 763
Déduction provisions clients	- 3 167 389
Déduction provisions collectives	- 279 759
Déduction provisions additionnelles	- 1 555 456
Déduction pour dépréciation des titres cotés en bourse	-
BENEFICE (PERTE) APRES DEDUCTION DES PROV	5 624 159
BENEFICE (PERTE) APRES réintégration Amorti 2024	5 624 159
Déficit 2020	- 16 784
Amortissements Diffères	- 1 901 231
BENEFICE APRES DEDUCTION Déficit 2019	3 706 144
IMPOT / STE 40 %	- 1 482 458
Contribution conjoncturel (4%) 10.000	Min - 148 246
Contribution sociale de solidarité (4%)	(Min) 500 - 148 246
BENEFICE (PERTE) APRES IMPOT	3 898 695
RESULTAT FISCAL APRES AMORT	3 898 695

Note 18 - L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours de l'année 2024 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2024 avec un solde de 15 109 661 DT contre 19 281 792 DT au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de 12 149 197 DT à la clôture de l'exercice 2024 contre un solde positif de 1 321 268 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le solde de la trésorerie au 31 décembre 2024 dont le montant s'élève à 15 096 379 Dinars se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Liquidités et équivalents de liquidités	15 096 379	19 281 792
Total	15 096 379	19 281 792

Note 19 - Etat des Engagements Hors Bilan :

Note 19.1- Engagements donnés :

Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle

Les engagements de Financement en Faveur de la Clientèle s'élèvent au 31 décembre 2024 à 21 797 902 DT et constituent des accords de financement donnés à la clientèle matérialisés par des contrats de leasing dûment signés et figurant parmi les Engagements hors bilan présentés au niveau du tableau de classification des créances sur la clientèle (voir note 2.3 - Analyse classification des actifs).

Note 19.2- Engagements reçus :

Garanties Reçues

Les garanties reçues s'élèvent au 31 décembre 2024 à 21 634 911 DT et représentent la valeur des garanties hypothécaires et financières reçues de la clientèle sur les opérations de leasing.

Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs

Les engagements sur Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs sont 64 884 395 DT au 31 décembre 2024 à DT et sont constitués du total des intérêts sur les loyers de leasing futurs sur les contrats actifs au 31 décembre 2024.

Valeurs des biens, objet de leasing

Les valeurs des biens objet de leasing s'élèvent au 31 décembre 2024 à 235 474 443 DT et constituent la valeur des biens donnés en leasing, prise le cas échéant en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé, comme il est expliqué au niveau du paragraphe b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing de la Note 2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes.

Note 20 - Informations sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

20.1- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » : Fonds Gérés

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société «BH EQUITY » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2024 s'élève à **67 803 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2023, les fonds gérés par la société « BH EQUITY » totalisent **5 206 701 Dinars**.

20.2- Convention de Location siège avec BH ASSURANCE

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015 la « BH LEASING » a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2024 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **397 774 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

20.3- Assurances souscrites auprès de BH ASSURANCE

La société « BH LEASING » a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de **502 331 Dinars** dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	356 668
IDR	112 310
Assurance Automobile	16 709
Assurance Multirisques professionnelles	8 565
Assurance Accident individuel	4 960
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 097
Total	502 331

20.4- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST » : Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2024 s'est élevée à 10 000 Dinars hors taxes en contrepartie des services fournis.

20.5- Convention de gestion des valeurs mobilières avec la société « BH INVEST » :

5.2.1 Emprunt obligataire subordonné 2022

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2022, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2024 s'est élevée à 2 000 DT HTVA.

5.2.2 Emprunt obligataire 2023

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2023, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2024 s'est élevée à 2 000 DT HTVA

5.2.3 Emprunt obligataire 2024-1

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire 2024-1, émis durant l'exercice 2024, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,70 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

Les commissions constatées à ce titre en 2024 s'est élevée à 140 000 DT HTVA.

5.2.4 Emprunt obligataire 2024-2

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire 2024-2, émis durant l'exercice 2024, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,70 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

Les commissions constatées à ce titre en 2024 s'est élevée à 105 000 DT HTVA

20.6- Contrat de leasing

Le détail des contrats de leasing conclues entre la BH LEASING et les parties liées se présente comme suit :

Bénéficiaire	Montant du crédit	Taux	Encours	Produits constatés
BH BANK	176 551	13%	0	1 393
BH IINVEST	135 980	13,00%	10 501	2 500
BH IINVEST	57 641	13,40%	27 488	1 951
STIMEC	62 784	13,75%	16 256	3 600
Total	432 956		54 245	9 444

20.7- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les encours des emprunts et des titres de créances avec les parties liées se détaillent comme suit :

Libellé	Crédits bancaires	Certificats de dépôts	Emprunts Obligataire / Subordonné	Total des encours	Charges financières
BH BANK	33 924		5 000 000	38 924 775	4 759 132
BH ASSURANCE		4 000 000	7 370 000	11 370 000	947 368
SICAV BHO		12 000 000			146 182
BH EQUITY			1 000 000	1 000 000	106 000
Total	33 924	16 000 000	13 370 000	51 294 775	5 958 682

Note 21 - Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 février 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « BH LEASING »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2024, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « BH LEASING » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Les états financiers ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH LEASING » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de Résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 309 583 313 DT et un résultat net bénéficiaire de 3 898 695 DT.

À notre avis, les états financiers de la Société, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des provisions constituées sur la clientèle

La société « BH LEASING » en tant qu'établissement financier est exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Ce risque est contrôlé à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Ainsi, les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents et comme décrit dans la note 2.1 des états financiers.

Au 31 décembre 2024, le total des créances sur la clientèle s'élève à **304 632 067 DT**. Les provisions et les agios réservés constitués pour couvrir les risques rattachés à ces créances s'élèvent respectivement à **24 251 713 DT** et à **3 742 456 DT**.

Compte tenu, de la nature de ce risque et des critères de détermination de ces provisions, nous avons considéré l'évaluation de ces rubriques comme une question clé dans notre audit.

A ce titre, nous avons examiné l'adéquation des provisions constituées sur les créances de leasing en procédant comme suit :

- Vérification de l'exhaustivité des engagements recensés ;
- Vérification de la bonne application des critères édictés par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérification de la correcte évaluation des garanties réelles et financières reçues de la clientèle ainsi que de la valeur vénale des biens en leasing compte tenu des décotes annuelles applicables par la société ;
- Vérification des produits réservés.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 18 Mars 2025

Les commissaires aux comptes

P / F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Mme Emna RACHIKOU

P / Cabinet CPA Tunisie

Mme Imen MANSOURI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « BH LEASING »,

1-En application des dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2016-48, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités.

2-Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

I-A- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT CONCLUES EN 2024

1-Emprunts à Court et à Moyen terme :

La BHL a conclu avec la société mère « BH Bank » au cours de l'exercice 2024 l'emprunt qui se présente comme suit :

Exercice d'octroi	Nature du crédit	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2024
2024-2	Emprunt obligataire	2 500 000	10,7% Taux fixe	2 500 000

Le montant des charges financières de l'exercice 2024 au titre de ce crédit s'élève à 121 325 Dinars.

2-Emprunts obligataires :

1/ La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire « BH LEASING 2024-1 » pour un montant total de 20 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de fixe de 10,7%, par la « BH ASSURANCE » s'élève à 1 930 000 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 167 502 Dinars.

2/ La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire « BH LEASING 2024-2 » pour un montant total de 15 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de fixe de 10,7%, par la « BH ASSURANCE » s'élève à 2 940 000 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 146 804 Dinars.

3-Conventions de placement :

3.1 Emprunt obligataire 2024-1

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire 2024-1, émis durant l'exercice 2024, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,70 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

Les commissions constatées à ce titre en 2024 s'est élevée à 140 000 DT HTVA.

3.2 Emprunt obligataire 2024-2

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire 2024-2, émis durant l'exercice 2024, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,70 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

Les commissions constatées à ce titre en 2024 s'est élevée à 105 000 DT HTVA

4-Certificats de dépôts :

Montant Nominal	Taux	Du	Au	Souscripteur
2 000 000	10,45%	02/01/2024	01/04/2024	SICAV BHO
2 000 000	10,45%	16/01/2024	15/04/2024	SICAV BHO
2 000 000	10,30%	14/10/2024	13/11/2024	SICAV BHO
2 000 000	10,30%	13/11/2024	13/12/2024	SICAV BHO
2 000 000	9,70%	24/02/2024	18/02/2025	BH Assurance

Les charges financières comptabilisées en en 2024 au titre de ces opérations s'élèvent à 288 535 Dinars

I-B- OPERATIONS REALISEES EN 2024 ET RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET QUI CONTINUENT A PRODUIRE DES EFFETS :

1- Conventions conclues avec la BH Bank :

1.1. Emprunts à Court et à Moyen terme :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « BH Bank » au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2024 :

Exercice d'octroi	Nature du crédit	Principal	Marge	Encours en Dinars au 31/12/2024
2018-1	Moyen terme	10 000 000	2,00%	3 750 000
2018-2	Moyen terme	10 000 000	2,00%	3 750 000
2018-3	Moyen terme	15 000 000	2,00%	2 142 857
2020-1	Moyen terme	4 617 987	1,00%	1 725 178
2020-3	Moyen terme	4 391 362	1,00%	1 710 329
2021-1	Moyen terme	4 696 235	1,00%	2 066 349
2021-2	Moyen terme	15 000 000	1,00%	8 571 432
2022-1	Moyen terme	7 000 000	2,00%	4 750 000
2022-2	Moyen terme	8 000 000	2,00%	5 629 629
2023	Court terme	8 000 000	1,25%	0
2023	Emprunt subordonné	2 500 000	10,6% Taux fixe	2 000 000
Total		89 205 584		36 095 774

Le montant des charges financières de l'exercice 2024 au titre de ces crédits s'élève à 4 369 883 Dinars.

1.2. Contrat de leasing :

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la « BH Bank ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours du financement au 31.12.2024, est nulle, et les produits constatés s'élève à 1 393 Dinars.

2- Conventions conclues avec la « BH EQUITY » :

2.1. Fonds Gérés :

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH EQUITY » (filiale du groupe BH Bank) une convention de gestion de fonds à capital risque. En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « BH LEASING », la société « BH EQUITY » perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « BH LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus-value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

Le montant des commissions relatives à l'exercice 2024 s'élève à **67 803 Dinars**. A la date de clôture de l'exercice 2024, les fonds gérés par la société « BH EQUITY » totalisent **5 206 701 Dinars**.

2.2. Emprunt obligataire :

1/ La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire « BH LEASING 2023-1 » pour un montant total de **12 000 000 Dinars**.

Le montant souscrit, avec un taux de fixe de **10,6%**, par la « BH EQUITY » s'élève à **1 000 000 Dinars**.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de **106 000 Dinars**.

3- Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

3.2. Certificats de dépôt

Montant Nominal	Taux	Du	Au
2 000 000	10,65%	04/10/2023	02/01/2024
2 000 000	10,70%	18/10/2023	16/01/2024

Les charges financières comptabilisées en en 2024 au titre de ces opérations s'élèvent à **10 416 Dinars**.

4- Conventions conclues avec la société « BH ASSURANCE » :

4.1. Certificats de dépôt

Montant Nominal	Taux	Du	Au
2 000 000	9,50%	01/03/2023	24/02/2024

Les charges financières comptabilisées en 2024 au titre de ces opérations s'élèvent à **26 509 Dinars**.

4.2. Location siège

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010, modifié par l'avenant n°1 en date du 03/08/2015, la « BH LEASING » a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE », un local à usage administratif et commercial.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2024 et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de **397 774 Dinars** à la date de clôture de l'exercice.

4.3. Assurances

La société « BH LEASING » a souscrit auprès de la société « BH ASSURANCE » des polices d'assurances pour un total de 502 331 Dinars dont le détail se présente comme suit :

Police	Charges de l'exercice
Assurance groupe	356 668
IDR	112 310
Assurance Automobile	16 709
Assurance Multirisques professionnelles	8 565
Assurance Accident individuel	4 960
Assurances Responsabilité Civile	1 022
Assurances Multirisques Informatique	2 097
Total	502 331

4.4. Emprunt obligataire

1 / La société « BH LEASING » a émis un emprunt SUBORDONNE 2022-1, pour un montant total de 12 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de fixe de 9,7%, par la « BH ASSURANCE » s'élève à 2 000 000 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 194 000 Dinars.

2/ La société « BH LEASING » a émis un emprunt obligataire « BH LEASING 2023-1 » pour un montant total de 12 000 000 Dinars.

Le montant souscrit, avec un taux de fixe de 10,6%, par la « BH ASSURANCE » s'élève à 500 000 Dinars.

Les charges financières comptabilisées à ce titre sont de 53 000 Dinars.

5- Convention conclue avec la société « BH INVEST » :

5-1 Convention de tenue de registre des actionnaires

La société « BH LEASING » a conclu avec la Société « BH INVEST » (filiale de la BH Bank) une convention en date du 08 octobre 2010 pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction visant à tenir et administrer ses comptes en valeurs mobilières.

Aux termes de cette convention, la charge constatée à ce titre en 2024 s'est élevée à 10 000 Dinars hors taxes en contrepartie des services fournis.

5-2 Convention de placement

5.2.1 Emprunt obligataire subordonné 2022

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2022, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2024 s'est élevée à 2 000 DT HTVA.

5.2.2 Emprunt obligataire 2023

La société « BH LEASING » a conclu avec la « BH INVEST » une convention de placement de l'emprunt Obligataire Subordonné, émis durant l'exercice 2023, aux conditions ci-après :

- Une commission de placement de 0,75 % du montant global de l'emprunt.
- Une commission de gestion annuelle de 2 000 DT

La charge constatée à ce titre en 2024 s'est élevée à 2 000 DT HTVA

5-3 Contrat de leasing

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 juillet 2020, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **135 980 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années.

L'encours des financements au 31 décembre 2024 s'élève à **10 501 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **2 500 Dinars**.

La société « BH LEASING » a conclu, en date du 01 juillet 2020, un contrat de location au profit de la société « BH INVEST ». Le financement porte sur du matériel de transport pour un montant de **57 641 Dinars**.

Ce contrat, est conclu au taux de 13,4% et sur une période de trois années.

L'encours des financements au 31 décembre 2024 s'élève à **27 488 Dinars** et les produits constatés s'élèvent à **1 951 Dinars**.

6- Convention conclue avec la société « STIMEC » :

La société « BH LEASING » a conclu toutant l'exercice 2022 un contrat de location au profit de la société « STIMEC » qui porte sur un matériel d'exploitation pour un montant de **62 784 Dinars**.

Ce contrat est conclu avec un taux de 13,75% sur une période de trois années.

L'encours des financements au 31 décembre 2024 est de **16 256** et les produits constatés s'élèvent à **3 600 Dinars**.

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS :

Les obligations et engagements pris par la société BH LEASING envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

1. Rémunération du directeur général :

La rémunération brute du Directeur Général au titre de l'exercice 2024, nommé par le Conseil d'Administration du 27 Octobre 2023, s'élève à **101 895 DT**.

Lors de sa réunion du 03 Juin 2024, le Conseil d'Administration a procédé au remplacement du Directeur Général et a nommé un nouveau Directeur Général par intérim, dont la rémunération brute au titre de l'exercice 2024 s'élève à **89 237 DT**.

2. Rémunération des membres du conseil d'administration

2-1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de **6 250 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2024 s'élève à **50 000 Dinars**.

2-2 Rémunération des comités

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit ceux du Comité des Risques et du Comité Supérieur de Financement à un montant forfaitaire annuel brut de **6 250 Dinars** par administrateur.

La charge supportée pour l'exercice 2024 s'élève à **55 172 Dinars**.

3. Indemnité servie au président du conseil

Une indemnité annuelle brute de 12 500 Dinars a été servie au président du conseil d'administration

III- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 18 Mars 2025

Les commissaires aux comptes

P / F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Mme Emna RACHIKOU

P / Cabinet CPA Tunisie

Mme Imen MANSOURI